

Province de Namur
Zone de Police
5310
« HOUILLE-SEMOIS »



Présents :

Monsieur Arnaud ALLARD, Bourgmestre de Vresse-sur-Semois, Président de la Zone de Police ;
Monsieur Marc LEJEUNE, Bourgmestre de Beauraing ;
Monsieur Michaël MODAVE, Bourgmestre de Bièvre f.f. ;
Monsieur Vincent MASSINON, Bourgmestre de Gedinne ;
Mesdames Caroline BRACK ; Jeannine DOUNY-PONCELET ; ~~Isabelle MAROIT~~ ;
Régine ROCHETTE et Ana RODRIGUEZ VERDASCO, conseillères de Police ;
Messieurs Jérôme ANCEAU ; Cyprien ANTOINE ; Alain BARBIER ; ~~André COPINE~~ ;
~~David DURUISSEAU~~ ; André GÉRARD ; Jean-Claude GRANDJEAN ; ~~Julien GRANDJEAN~~ ;
Pierre LAMOTTE et Cyrille MASSET, conseillers de Police ;
Monsieur Edwin DASSONVILLE, Commissaire Divisionnaire, Chef de Corps de la Zone de police ;
Assistés de Monsieur Jean-François PAQUAY, Secrétaire de la Zone de Police.

Procès-verbal de la séance du Conseil de Police du mardi 28 novembre 2023

La séance est ouverte à 19 heures 35.

Séance publique :

➡ 1. *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de Police du 09 octobre 2023.*

Le Conseil de Police approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal de la séance du 09 octobre 2023.

➡ 2. *Approbation de la modification budgétaire n°1 du budget 2023 de la ZP5310 par la tutelle : information.*

Monsieur le Président indique que la modification budgétaire n°1 du budget 2023 de la ZP5310 a été approuvée par Monsieur le Gouverneur de Province en date du 19 octobre 2023.

➡ 3. *Budget 2024 : proposition et décision.*

Monsieur le Président indique que les Conseillers de police ont reçu une première proposition de budget 2024 qu'il a fallu modifier suite à la parution de la Circulaire PLP 63 du 09 novembre 2023 traitant les directives pour l'établissement du budget de police 2024 à l'usage des zones de police. En effet, lors de l'élaboration de la proposition de budget 2024 en Commission budgétaire du 08 novembre 2023, la circulaire susmentionnée n'était pas encore parue ; la Commission ne disposait dès lors pas du montant des différentes dotations fédérales octroyées à la ZP5310.

Aussi, une seconde proposition de budget 2024 a été transmise ; dans celle-ci, les dotations communales n'ont pas été indexées et ce, au vu des montants octroyés pour 2024 par le fédéral.

Pour rappel, la proposition initiale faisait état d'une augmentation de 3% des dotations communales en 2024.

Cette non-indexation des dotations communales peut être qualifiée de bonne nouvelle pour les finances communales ; toutefois, Monsieur le Président indique que cela ne constitue pas une nouvelle rassurante pour la ZP5310. En effet, au vu des échéances à venir, notamment l'arrivée de 6 nouveaux membres du personnel fin 2024, Monsieur le Président indique qu'on arrive au bout du bout au niveau budgétaire.

.....

Vu la Loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu l'Arrêté Royal du 05 septembre 2001 portant le règlement général de la comptabilité de la police locale ;

Vu l'Arrêté Royal du 16 novembre 2001 fixant les règles particulières de calcul et de répartition des dotations communales au sein d'une zone de police pluricommunale ;

Vu l'Arrêté Royal du 24 décembre 2001 déterminant les normes budgétaires minimales de la police locale ;

Vu l'Arrêté Royal du 24 décembre 2001 portant l'octroi aux zones de police, pour l'année 2002, de la subvention fédérale en compensation des cotisations sociales de certains membres du personnel des corps de la police locale ;

Vu la Circulaire ZPZ 8 du 18 octobre 2000 contenant les directives concernant le budget et la comptabilité communale relative à la réforme des polices ;

Vu la Circulaire ministérielle PLP 63 du 09 novembre 2023 traitant les directives pour l'établissement du budget de police 2024 à l'usage des zones de police ;

Entendu la présentation du budget 2024 de la Zone de Police Houille-Semois effectuée par Monsieur Marc GUYOT, Comptable Spécial. ;

Le Conseil de Police, en séance publique, décide, à l'unanimité des membres présents :

☞ *d'approuver le budget 2024 de la Zone de Police Houille-Semois tel qu'il a été présenté en séance à savoir que :*

☞ *le budget ordinaire de la zone de police 5310 pour l'exercice 2024 est en équilibre et arrêté de la manière suivante :*

Prévisions de recettes : 8.125.653,11 €

Prévisions de dépenses : 8.125.653,11 €

Résultat budgétaire présumé au 01/01/2025 : 0,00 €

☞ *le budget extraordinaire de la zone de police 5310 pour l'exercice 2024 est en équilibre et arrêté de la manière suivante :*

Prévisions de recettes : 697.600,00 €

Prévisions de dépenses : 697.600,00 €

Résultat budgétaire présumé au 01/01/2025 : 0,00 €

☞ *de transmettre la présente à Monsieur le Gouverneur pour l'exercice de la tutelle prévue par les dispositions légales en la matière.*

➡ 4. Informations diverses.

Monsieur le Président indique que Monsieur le Chef de Corps a postulé l'emploi de Chef de Corps de la ZP Haute-Meuse.

La Commission de Sélection relative à l'emploi susmentionné s'est déroulée le 24 octobre 2023 ; Monsieur le CDP DASSONVILLE Edwin, seul candidat en lice, a été déclaré « Apte » par cette commission.

Le vote du Conseil de Police de la ZP Haute-Meuse relatif à la désignation du nouveau Chef de Corps de la ZP5312 se tiendra le 19 décembre 2023 avec une mise en place effective au 01 juin 2024.

Monsieur le Chef de Corps signale qu'il met tout en œuvre afin de trouver un successeur. Il poursuit en indiquant que le CP LAMBERT Damien prendra la place mais il sera seul au début attendu que le CP DECAMPS Stéphane fait mobilité au sein du SICAD Luxembourg.

Monsieur le Chef de Corps souligne que des synergies seront mises en place notamment avec la ZP Lesse & Lhomme ; il poursuit en indiquant qu'un ACP serait intéressé d'intégrer la ZP5310 dans le cadre d'un détachement « 1^{ère} affectation » à partir du 01 mars 2024.

.....

Monsieur le Président indique que les vœux 2024 de la ZP5310 seront organisés le mardi 16 janvier 2024 à partir de 16h30 dans les locaux de la Ferme des Trois Moulins à Beauraing.

La séance est levée à 20 heures 05.

Pour le Conseil de Police

Le Secrétaire,

Jean-François PAQUAY

Le Président,

Arnaud ALLARD